

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 406

non-membres: 30 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Juillet 2000

«Le mot précis est la marque du bon français:
ne déparons pas notre langue par des mots à tout faire.»

(*Albert Dauzat*)

Coupole, dôme

La coupole et le dôme sont le même élément d'un édifice. Mais la première est vue de l'extérieur, le second de l'intérieur. On dira donc *siéger sous la coupole de l'Institut* (absolt: sous la Coupole), mais *avoir vue sur le dôme du Panthéon*. Coupole peut désigner aussi la tourelle cuirassée d'un navire de guerre.

Au sens figuré, *dôme* s'emploie plus volontiers que coupole: un *dôme* de feuillage.

(*Défense du français, n° 406, juillet 2000*)

Feu(e)

«Faut-il pleurer sur *feue* la langue française?» demande un périodique spécialisé dans... la défense du français. Oui... quand elle est défendue de cette façon.

Cet adjectif (signifiant «défunt») s'accorde en genre et en nombre quand il est précédé d'un article (la *feue* reine) ou d'un adjectif possessif (ses *feues* épouses). Mais il est considéré comme adverbe (et par conséquent invariable) dans les autres cas: *feu* notre grand-mère.

Feu ne s'emploie que pour parler d'une personne décédée depuis peu de temps. Comme l'a fait avec humour le nouvel académicien René de Obaldia, en parlant de son prédécesseur: «Obéissant partiellement au vœu de feu l'immortel...»

(*Défense du français, n° 406, juillet 2000*)

Dôle, Dole

Le nom de *Dôle* est familier aux Romands puisqu'il évoque un sommet du Jura vaudois et un bon cru valaisan. Dans ces deux cas, le mot *Dôle* s'écrit avec l'accent circonflexe.

En revanche, la ville française de *Dole*, chef-lieu d'arrondissement du Jura, s'orthographie sans accent sur le *o*, de même que le gentilé *Dolois*.

(*Défense du français, n° 406, juillet 2000*)

Gent(e)

Le mot *gent* (féminin singulier), d'usage plutôt littéraire ou poétique, désigne, dans le style noble, une nation: «*La gent qui porte le turban*» (Malherbe). Dans le style familier, il signifie «race, espèce»: «*Vive la gent qui fend les airs!*» (La Fontaine). Il est donc incorrect d'écrire, devant un adjectif féminin, «la gente féminine».

Le pluriel, inusité, ne s'emploie que dans l'expression *le droit des gens* (i. e. le droit des nations).

Gente (féminin de *gent*: gentil, gracieux, joli) est un terme utilisé dans le style archaïque ou badin: «*Gente de corps; il ne lui manquait rien*» (La Fontaine).

(*Défense du français, n° 406, juillet 2000*)

Elucider, éluder

On se gardera de confondre ces deux verbes. *Elucider*, c'est rendre lucide, éclaircir, tirer au clair: l'enquête n'a pas permis d'élucider cette affaire criminelle. *Elucider* un passage obscur d'un texte. On élucide une question quand on fait dessus toute la lumière, qu'on dissipe tout ce qui l'obscurcissait.

Eluder c'est esquiver, éviter avec adresse, par quelque artifice ou faux-fuyant, une difficulté, une question embarrassante.

(*Défense du français, n° 406, juillet 2000*)

Halogène, allogène

On ne se laissera pas abuser par la paronymie de ces deux mots, dont l'étymologie, et par conséquent le sens, sont sensiblement différents.

Halogène (grec *halos* «sel» et *gennan* «engendrer») se dit d'éléments chimiques possédant des propriétés communes (fluor, chlore, brome, iode, astate). Lampe (à) halogène: lampe dont l'atmosphère gazeuse contient un halogène et qui permet un éclairage progressif.

Allogène (grec *allos* «autre» et *généa* «origine») se dit d'une population d'origine étrangère d'immigration récente, par opposition à la population indigène: éléments allogènes non intégrés.

(*Défense du français, n° 406, juillet 2000*)